

# PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 106

(SUPPLÉMENT À LA « LETTRE DES AMIS » N° 167)

## LE FAIT COMMUNAL DANS LA BANLIEUE DE TOULOUSE

Une approche historique et géographique

Première partie

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne



Par  
**Jean COPPOLANI**

Unité de base de la vie politique et administrative de la France, la commune, à la différence des autres circonscriptions qui doivent leur existence au remaniement général de l'organisation territoriale du pays opéré dès 1789 par l'Assemblée Constituante et entériné par le Consulat, plonge son origine dans un passé en général beaucoup plus lointain. La loi du 14 décembre 1789, en décidant qu'"il y aura une **municipalité** dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne", a consacré son existence qui a résisté depuis à toutes les tentatives de "simplification" de la carte administrative du pays. Mais, si l'aspect juridique et politique de l'institution a suscité bon nombre de travaux, la commune en tant qu'unité d'occupation du territoire et de vie humaine n'a guère intéressé jusqu'ici les chercheurs. Hormis l'article, vieux maintenant de plus de cinquante ans, du géographe André Meynier sur la *Commune rurale française*<sup>(1)</sup>, et quelques thèses de géographie régionale comme celle de Michel Chevalier sur la *Vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises* soutenue en 1952, le sujet reste largement inexploré. La présente étude se propose de combler cette lacune pour une partie de l'actuel département de la Haute-Garonne.

Le cadre de ce travail, entrepris à l'origine en vue de l'établissement de plans d'aménagement et d'urbanisme communaux et intercommunaux, est la proche banlieue de Toulouse, identifiée à la réunion des deux aires du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) définie en 1973 et de l'Unité Urbaine de Toulouse délimitée par l'I.N.S.E.E. à la suite du recensement de 1990, soit en tout soixante-dix huit communes dont on a exclu les deux villes de Toulouse et de Muret en raison précisément de leur caractère urbain ancien, toutes les autres étant restées, du moins quant à l'utilisation du sol, essentiellement rurales jusqu'en 1945 et conservant intactes les structures territoriales venues du passé. Faute d'un nombre important de monographies consacrées localement aux problèmes tant géographiques qu'historiques que pose le sujet, on ne trouvera pas ici la synthèse générale qui serait souhaitable, mais une simple approche des questions, avec l'espoir que le présent travail suscite de nouvelles recherches qui permettraient enfin une vue exhaustive de l'ensemble.

## L'Histoire

À la place des soixante-seize communes que recouvre le champ de la présente étude, il existait en 1789 deux ordres de circonscriptions primaires : les unes religieuses, les **paroisses**, au nombre de soixante-douze, les autres essentiellement fiscales, les **communautés d'habitants**, au nombre de quatre-vingt-neuf, ces dernières étant dans la plupart des cas des unités politiques ayant chacune un ou plusieurs seigneurs, des consuls, des coutumes particulières, des biens, une juridiction. Dans la majorité des cas paroisse et communauté coïncident sur un même territoire, mais dans d'autres cas existaient des discordances parfois considérables. L'origine des circonscriptions des deux ordres n'est connue par des textes qu'à partir au plus tôt des Xe et XIe siècles. Auparavant il faut recourir à l'archéologie ou à la toponymie, dont les données sont à mettre en comparaison sans apporter toujours des conclusions certaines.

### Les sources

<sup>(1)</sup> A. MEYNIER, "La commune rurale française", *Annales de Géographie*, LIII (1945), pp. 161-179.

Toutes les communes de la Haute-Garonne - et de France - ont fait l'objet en 1884-85 de monographies demandées par le ministre de l'Instruction Publique aux instituteurs communaux. Ces monographies sont conservées dans les Archives départementales mais leurs auteurs, mal préparés par leur formation à l'utilisation de documents anciens souvent rédigés en latin jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'ont en général rien apporté de sûr quant à l'origine sinon au passé même proche des communes. Le *Dictionnaire Topographique de la Haute-Garonne*, de J. Connac, manuscrit en dix volumes conservés aux Archives du département, indique pour chaque commune la date de sa première mention dans un document écrit et la forme qu'avait alors son nom, mais ne dit rien de ses origines. L'ouvrage de Léon Dutil, *La Haute-Garonne et sa Région*<sup>(2)</sup>, vieux maintenant de trois quarts de siècle mais non remplacé, comporte pour chaque commune une notice allant de quelques lignes à plusieurs pages, mais ne donne que rarement des indications sur ses origines. L'inventaire des sous-séries IV E et V E des Archives de la Haute-Garonne par B. Faucher<sup>(3)</sup> donne un tableau exhaustif des communautés d'habitants existant en 1789 dans le département, avec la mention de leurs églises paroissiales et de leurs annexes vicariales<sup>(4)</sup>, et pour chacune d'elles la liste des documents cadastraux et d'état-civil conservés, avec leurs dates. Les travaux de Mgr J.-M. Vidal sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse<sup>(5)</sup>, permettent de connaître les paroisses existant au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais tout cela ne donne pour nos communes que le **terminus a quo** de leur existence, et non leur origine véritable, à l'exception de quelques fondations médiévales attestées par des chartes. Ce sont donc avant tout les données de l'archéologie et de la toponymie<sup>(6)</sup> qui permettent de connaître, sinon la date, du moins l'époque probable de la naissance de chacune des communautés d'habitants, ancêtres directs de nos communes plutôt que les paroisses choisies dans d'autres régions comme bases de la division communale.

## L'Antiquité

Pour l'époque antérieure à la conquête romaine, trois toponymes au moins sont d'origine incontestablement celtique et se réfèrent à des accidents naturels ou à des formations végétales : ce sont AUSSONNE, dérivé d'**aliso** (l'alisier), BALMA (= caverne, grotte) qui a gardé sa forme originelle<sup>(7)</sup>, et enfin BRUGUIÈRES, de **bruxo** (bruyère). Trois autres toponymes terminés en **-ens** (latin **-entium**), autrefois considérés comme pré-celtiques, apparaissent plutôt aujourd'hui comme d'origine soit latine, soit germanique (finales en **-ing** ou **-ingos**) : ce sont FLOURENS (**Florentium**, d'un nommé **Florus**), ESCALQUENS (**Sulcho-ingos**) et SAUBENS (**Soluwo-ing**). Seuls en tous cas les sites d'Aussonne, Bruguières et Saubens attestent une occupation continue depuis la proto-histoire. Par contre, VIEILLE-TOULOUSE est le nom médiéval, connu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, d'un important

<sup>(2)</sup> L. DUTIL, *La Haute-Garonne et sa Région. I. Généralités. II. Localités*, Toulouse, 1928.

<sup>(3)</sup> *Archives départementales de la Haute-Garonne. Répertoire numérique des sous-séries IV E et V E (État civil et documents cadastraux conservés aux Archives départementales de la Haute-Garonne et des documents analogues conservés dans les archives communales)*, par B. FAUCHER, Toulouse, 1948.

<sup>(4)</sup> Le droit ecclésiastique distingue les églises paroissiales desservies par un curé disposant de pleins pouvoirs, et les annexes vicariales desservies par un vicaire nommé par lui mais ayant en charge un territoire déterminé. Au plan géographique paroisses et annexes s'équivalent, mais au plan historique les rapports paroisse-annexe présument *a priori* l'antériorité de la première par rapport à la seconde.

<sup>(5)</sup> J.-M. VIDAL, *Documents pour servir à dresser le pouillé de la Province ecclésiastique de Toulouse*, Foix, 1901 et "Les origines de la province ecclésiastique de Toulouse", *Annales du Midi*, XIV (1903), pp. 289-328 et 469-492, et XV (1904), pp. 5-30.

<sup>(6)</sup> Cette toponymie a été renouvelée par l'ouvrage récent de E. NÈGRE, *Toponymie générale de la France*, Genève, 1991, 3 vol.

<sup>(7)</sup> Cf. L. ALAYRAC, *Histoire de Saubens*, Toulouse, 1979, et E. NÈGRE, *op. cit.*

habitat d'époque celtique occupé au moins depuis le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>(8)</sup>, et CLERMONT-le Fort a aussi livré des traces incontestables d'une occupation continue depuis l'antiquité<sup>(9)</sup>. Inversement, le village "chasséen" du troisième millénaire avant notre ère, découvert par L. Méroc à quelques centaines de mètres au nord de Villeneuve-Tolosane<sup>(10)</sup> avait disparu aux temps historiques et son site est resté vierge d'habitat jusqu'à la construction d'un ensemble de logements individuels en 1960. Le site de la Tuilerie de Balma, occupé au néolithique, paraît bien lui aussi avoir été abandonné jusqu'au haut moyen âge<sup>(11)</sup>.

Après la conquête romaine, l'habitat apparaît organisé en grands domaines (**fundus**) rassemblés autour de la **villa** du propriétaire, dont l'époque féodale fera ensuite souvent le seigneur. Le nom de ce propriétaire, suivi du suffixe **-acus** ou **-acum**, sert en général à désigner le domaine. De ces domaines dérivent les localités dont le nom se termine aujourd'hui en **-ac** ou parfois en **-aguet**, diminutif du premier. Les travaux de Michel Roblin, qui remontent à 1937 mais n'ont pas été remplacés à ce jour<sup>(12)</sup>, ont permis, en combinant topographie, toponymie et archéologie, de reconstituer une série de **fundus**. Sur la rive gauche de la Garonne, on trouve ainsi du sud au nord le **fundus Rodiniacus**, devenu ensuite l'"alleu de Rozinhac", donné vers 700 à saint Germier qui aurait été peut-être évêque de Toulouse, et qui paraît avoir couvert les trois territoires communaux de Muret, Frouzins et Roques<sup>(12B)</sup>, puis le **fundus Miniacus** devenu Plaisance de Minhac et ensuite Plaisance du Touch, le **fundus Piperacus**, PIBRAC, le **fundus Cassaracus** devenu Cassarac, puis CORNEBARRIEU, et le **fundus Beliniacus**, BLAGNAC, auxquels s'ajoutent LÉGUEVIN (**Licovincum**) et SEYSSES (**Saxas** ou **Saxius** ?), et encore COLOMIERS et CUGNAUX dont les noms antiques sont perdus, et peut-être aussi Saint-Martin de Layrac (**Lauriacus**) devenu plus tard Saint-Martin du Touch et englobé dès 1194 dans le **gardiage**, territoire municipal de Toulouse. Dans la plaine entre Garonne et Hers au nord de Toulouse, Michel Roblin a encore localisé un **fundus Caniacus** réunissant Fenouillet et GAGNAC, un **fundus Leomacus** autour de LAUNAGUET (appelé Launac au XII<sup>e</sup> siècle) et un autre **fundus** autour de la **villa** de **Balneolac**, qui est devenu SAINT-JORY<sup>(13)</sup>. En utilisant la même méthode, on peut reconstituer dans les coteaux un **fundus Orontiacus** autour de CORRONSAC et Rebigue, un **fundus Rufiacus** autour de Castelmaurou, Lapeyrouse et Rouffiac et sans doute aussi un **fundus Sabiniacus** à Savinhac, devenu BELBERAUD au moyen âge<sup>(14)</sup>. Par contre il semble que la petite communauté de CLAIRAC, disparue en 1790, soit plutôt le domaine beaucoup plus récent d'un M. de Clairac, qui tirait son titre d'un autre Clairac<sup>(15)</sup>, que l'héritière d'un **fundus Clariacus**. Dans la vallée de l'Hers, CASTANET (dont le nom, occitan

<sup>(8)</sup> Très nombreux travaux depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ; en dernier lieu la thèse de M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, Paris, 1965. Cf. p. 92-106

<sup>(9)</sup> BARRIÈRE-FLAVY, "Outils en pierre ... découverts à Clermont-sur-Ariège", *Bull. Soc. arch. Midi*, 2<sup>e</sup> S<sup>ie</sup>, T. XL (1910), pp. 8-15.

<sup>(10)</sup> L. MÉROC, "Villeneuve-Tolosane, station préhistorique et gallo-romaine", *Bull. Soc. toulousaine de préhistoire et spéléologie*, I (1960), pp. 19-30.

<sup>(11)</sup> OCTOBON, "La station de quartzites taillés de la Tuilerie de Balma", *Mélanges Begouen*, (Toulouse, 1929), T.I, pp. 129-139 et R. MARTIN, *Histoire de Balma*, Toulouse, 1981.

<sup>(12)</sup> M. ROBLIN, "L'habitat rural dans la vallée de la Garonne entre Boussens et Grenade", *Rev. géographique Pyrénées et S.O.*, T. VIII (1927), pp. 5-72.

<sup>(12B)</sup> La forme des terroirs communaux inciterait à étendre les limites du **Fundus Rodiniacus** à Seysses et à Lamasquère (cf. la carte). Mais la toponymie, confirmée par l'archéologie, fait de Seysses au moins un site habité dès l'antiquité. Alors, un premier démembrement du **Fundus** avant la donation du VII<sup>e</sup> siècle ? La question reste ouverte.

<sup>(13)</sup> J. CONTRASTY, *Histoire de Saint-Jory*, Toulouse, 1928.

<sup>(14)</sup> Les deux noms de Savinhac et de Belberaud figurent, accolés, dans le Pouillé de 1538 : *ecclesia... de Savinhaco, loci de Belberaud*. Le nom de Belberaud apparaît pour la première fois en 1332.

<sup>(15)</sup> Ce nom est notamment celui d'un chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne.

et donc médiéval, dérivé d'une châtaigneraie disparue depuis longtemps) est un site habité depuis l'époque gallo-romaine, et QUINT tire son nom de la borne du cinquième (**quintus**) mille romain ou de la cinquième lieue gauloise depuis Toulouse, sur une voie secondaire dirigée vers le Lauragais<sup>(16)</sup>.

Avec l'arrivée des Barbares, Wisigoths puis Francs, aux Ve et VIe siècles, de nouveaux noyaux de peuplement apparaissent, caractérisés par le suffixe **-ville** ou **-vielle** (du latin **villa**) accolé au nom du détenteur du domaine. On trouve sur la rive gauche de la Garonne Braqueville et MONDONVILLE, au nord de Toulouse le Camville (ensuite AUCAMVILLE)<sup>(17)</sup>, dans la vallée de l'Hers et ses abords au sud de Toulouse AUZEVILLE, GAMEVILLE, LANTOURVILLE et RAMONVILLE, sur les coteaux du sud AUREVILLE, et peut-être MERVILLA et aussi Osville, plus tard AUZIELLE. La charte par laquelle un nommé Nicezius fait en 680 diverses donations à l'abbaye de Moissac nomme la **villa de Sallis** devenue SEILH et les deux **villae** de **Besingo** et de **Novolio** qu'on a cru pouvoir identifier respectivement à BAUZELLE et à NOVITAL<sup>(18)</sup>. Il faut joindre à ce groupe FROUZINS, toponyme gothique (**Hroding** → **Frodinus**)<sup>(19)</sup> dont la paroisse, suivant une tradition locale assez vraisemblable, aurait été fondée aux alentours de 700, et peut-être VILLATE (**villa de Vellato**) dont le nom n'apparaîtra qu'au XIIIe siècle dans les documents.

### Du Moyen Âge à la Révolution

À partir du XIe siècle et surtout du XIIe, des documents écrits, chartes de coutumes, paréages et surtout les deux cartulaires des abbayes de Saint-Pierre de Lézat<sup>(20)</sup> et de Saint-Sernin de Toulouse<sup>(21)</sup>, ajoutent à ces noms des toponymes nouveaux, bien attestés comme lieux habités et dont l'étymologie est cette fois typiquement occitane, ce qui renvoie leur apparition au IXe siècle au plus tôt. Deux de ces noms, CASTELMAUROU et FENOUILLET, sont ceux des centres nouveaux substitués aux anciennes **villae** des **fundi** de **Rufiacus** et de **Caniacus villae** qui subsistent comme lieux-dits sans seigneur ni paroisse à l'origine. Dès 906 peut-être est nommé pour la première fois Balma, habité depuis la préhistoire, suivi en 961 par PORTET et ROQUES, en 965 par LABARTHE (sur Lèze), en 1034 par JUSTARET. Au début du XIIe siècle, les Hospitaliers fondent à l'ouest de Toulouse un ensemble de sauvetés<sup>(22)</sup> en 1110 à LA SALVETAT-SAINT-FILLES, en 1114 à Léguevin, déjà centre d'un **fundus** dans l'antiquité, enfin en 1134 à Larramet. En 1114 encore, la duchesse d'Aquitaine Philippa fait don à l'ordre de Fontevrault de la **silva Sespinassa** située entre les deux **fundi** de Gagnac-Fenouillet et de Saint-Jory ; un couvent de femmes y est fondé, qui fait défricher la forêt par des tenanciers dont le rassemblement formera la communauté de LESPINASSE. En 1150 est fondée l'abbaye cistercienne d'EAUNES, dont le principal domaine temporel, inclus jusqu'en 1776 dans le consulat de Muret, mais formant une

<sup>(16)</sup> G. BACCABÈRE, "Stations gallo-romaines en Lauragais", *Mém. Soc. archéologique Midi*, XXIX (1965), pp. 9-83.

<sup>(17)</sup> Mais non Pouzonville, dont le nom, celui d'une porte de l'enceinte médiévale de Toulouse, est une altération de **Podamilla**, attesté au XIIe siècle par le Cartulaire de Saint-Sernin.

<sup>(18)</sup> Cf. abbé DAUX, "Eclaircissements sur la charte de Nicezius", *Rev. d'histoire de l'Église de France*, 1910, pp. 7-11.

<sup>(19)</sup> Cf. M. ROBLIN, "L'habitat rural...", *op. cit.*, et "Notes de Toponymie Volvestre et Bas-Comminges", *Bull. Soc. géographie de Toulouse*, 1935, pp. 32 et 66.

<sup>(20)</sup> Publié en 1987 par P. OURLIAC et É. MAGNOU, Paris, C.N.R.S.

<sup>(21)</sup> Publié en 1887 par C. DOUAIS, Paris et Toulouse, Picard - Nouvelle édition par P. et Th. GÉRARD, en préparation.

<sup>(22)</sup> P. OURLIAC, "Fondation de sauvetés dans les coteaux commingeois", *Nouv. Revue hist. Droit*, 1948.

paroisse particulière, donnera l'actuelle commune d'Eaunes. Le XII<sup>e</sup> siècle voit encore apparaître en 1122 CAYRAS, vers 1150 Villeneuve-de-Cugnaux, devenue au XIX<sup>e</sup> siècle VILLENEUVE-TOLOSANE, et VILLENNOUVELLE, et en 1166 CASTELGINEST, exemple d'une agglomération nouvelle formée autour d'un château. Un inventaire des paroisses de l'archidiaconé de Villelongue (partie nord-est du diocèse de Toulouse) datant environ du milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(23)</sup>, nomme pour la première fois CASTILLON-TOLOSAN, LE FOSSAT, PECHBONNIEU et SAINT-GENIÈS. En 1224, la charte qui fixe de façon définitive les limites de la sauveté de Toulouse (devenue ensuite la Viguerie qui subsistera jusqu'à la Révolution), nomme pour la première fois des "lieux", formant chacun une seigneurie et souvent une paroisse, de BEAUPUY (ou Belpech), CROIX-BÉNITE, GRATENTOUR, MONTBÉRON, PÉCHABOU, PINSAGUEL, REBIGUE et SAINT-AGNE. Dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle apparaissent encore PINS en 1209, Falgarde (ensuite LACROIX-FALGARDE) en 1258, LAPEYROUSE en 1254, DRÉMIL et MONTAURIOL en 1291, BRAX en 1299. Il s'y ajoute la fondation de trois bastides, dont deux sur le site d'anciens *fundî* : en 1285, par un paréage entre le roi et l'abbaye commingeoise de Bonnefont, Plaisance-de-Minhac, ensuite PLAISANCE DU TOUCH ; en 1309 par le comte de l'Isle-Jourdain sur le site de Léguevin, juxtaposée à la sauveté du XII<sup>e</sup> siècle, et vers la même date LABASTIDE-SAINT-SERNIN par un partage entre le roi et l'abbaye de Saint-Sernin ; une autre fondation de bastide échoue vers 1320 à Justaret<sup>(24)</sup>. Le dénombrement de la baronnie de Blagnac en 1320, outre les "lieux" habités d'Aussonne, Bauzelle, Blagnac, Bruguières, Castelmaurou, Cornebarriou, Fontaines (ou Fenouillet), Lespinasse, Novital et Seilh, déjà connus antérieurement, mentionne les localités du Cluzel (aujourd'hui Tricheries dans la commune de Seilh), et de Lacourtenourt, Lalande, la Mascote, le Petit Paravis et VIGUERIE<sup>(25)</sup>. Cette même année 1320 apparaît MONTRABE, suivie en 1322 par MONS, en 1323 par GOYRANS. La bulle de délimitation du nouveau diocèse de Toulouse en 1324 y ajoute la paroisse de Saint-Jean à BELBÈZE, celles de LABÈGE, de Saint-Pierre de PINBALMA, de PECHBUSQUE, POMPERTUZAT et SAINT-LOUP, et l'annexe vicariale de Saint-Pierre de TOURNEFEUILLE, rattachée à la paroisse toulousaine de Saint-Nicolas<sup>(26)</sup>. LA COURNAUDRIE apparaît encore dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, mais il faut attendre le XV<sup>e</sup> pour trouver mention en 1482 d'AUZIL et VIGOULET, et aussi de Gaffelaze, ensuite SAINT-ALBAN, et de LABASTIDE-CONSTANCE sans doute plus ancienne<sup>(27)</sup> ; et le XVI<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître en 1503 FONBEAUZARD, en 1536 MONDOUZIL, enfin en 1538 PÉCHAURIOLLE<sup>(28)</sup> et ROQUETTES<sup>(29)</sup>. Le XVIII<sup>e</sup> siècle enfin verra ériger en communautés distinctes en 1776 la paroisse d'Eaunes détachée du consulat de Muret, et en 1785 l'annexe vicariale de Rouffiac séparée de Castelmaurou, mais dans les deux cas il s'agit d'unités de peuplement ayant déjà plusieurs siècles d'existence.

<sup>(23)</sup> Inséré dans le Cartulaire de Saint-Sernin, cf. note 21.

<sup>(24)</sup> Cf. M. ROBLIN, *L'Habitat rural...*, art. cit., pp. 44 et 61.

<sup>(25)</sup> Cf. B. LAVIGNE, *Histoire de Blagnac*, Toulouse, 1875, et P. ÉCHÉ, *Blagnac, ville et village*, Toulouse, 1985.

<sup>(26)</sup> J.-M. VIDAL, *Les origines de la province ecclésiastique...*, art. cit., note 5.

<sup>(27)</sup> Le nom de Labastide-Constance pose plus de problèmes. Toutes les localités portant ce nom de bastide, et dont la charte de fondation est connue, datent des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ; mais le nom de Constance est celui de l'épouse de Raimond V, comte de Toulouse de 1148 à 1194. Aucun texte connu ne permet de trancher.

<sup>(28)</sup> Ce nom, et celui de Montauriol cité plus haut, se rapportent l'un et l'autre à un lieu élevé (mont - ou mount en occitan -) et pech (occitan) joint à auriol qui désigne à proprement parler l'oiseau appelé en français loriot. Les deux lieux sont distants d'environ 3 kilomètres. Une famille d'Auriol est connue à Toulouse du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (cf. la rue d'Auriol), mais avant ? et était-elle possessionnée dans ce secteur ? Ou s'agit-il dans les deux cas de loriots ? La question reste ouverte.

<sup>(29)</sup> J. LESTRADE, "Un pouillé du diocèse de Toulouse en 1538", *Rev. hist. Toulouse*, XXII (1935), pp. 44-123.

Ces deux communautés d'Eaunes et de Rouffiac sont les seules dont l'origine soit expressément indiquée comme résultant du démembrement d'une unité préexistante, consulat, communauté ou seigneurie. Mais l'étude des terroirs communaux actuels permet d'en présumer d'autres plus anciens. C'est ainsi que Gagnac, ancien centre du *fundus Caniacus* auquel s'est substitué Fenouillet qui restera jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le siège de l'unique paroisse, devient au cours du XIII<sup>e</sup> siècle une communauté distincte de celle de Fenouillet ; en 1292 le roi Philippe le Bel doit arbitrer un conflit de délimitation entre les deux communautés<sup>(30)</sup>. Le nom même de Villeneuve-de-Cugnaux indique que cette communauté est issue d'un démembrement de celle de Cugnaux, avec laquelle elle formera une paroisse unique jusqu'en 1839. De même encore le territoire de Brax écorne nettement au sud-ouest celui de Pibrac, grossièrement carré, et celui de Lapeyrouse fait dans celui de Castelmaurou une brèche symétrique de celle de Rouffiac. Le territoire de la Salvetat-Saint-Gilles apparaît formé de deux fragments l'un triangulaire et l'autre rectangulaire, détachés de part et d'autre de la rivière Aussonnelle qui séparait originellement les deux *fundis* de Minhac (Plaisance) et de Léguevin. Péchabou paraît aussi avoir été détaché de Castanet dont le territoire enveloppe encore le sien par deux sortes de tentacules. Enfin on sait qu'il subsistait en 1646, à la lisière sud du territoire de Vieille-Toulouse, les ruines d'une église dédiée à Saint-Sernin et qui desservait "autrefois" l'unique paroisse correspondant aux trois communes actuelles de Pechbusque, Vieille-Toulouse et Vigoulet<sup>(31)</sup>. Là aussi on est tenté de supposer le démembrement d'un territoire primitif correspondant à l'*oppidum* antique, dont les vestiges débordent de Vieille-Toulouse sur Pechbusque. Les rapports anciens entre églises paroissiales et annexes permettent encore de supposer d'autres démembrements : Pin-Balma, siège paroissial unique jusqu'en 1860, détaché de Balma où elle avait une annexe vicariale, Goyrans détaché d'Aureville, Rebigue de Corronsac. Mais il s'agit ici de pures hypothèses que démentirait plutôt le tracé même des limites, par exemple entre Saint-Geniès et Saint-Loup, entre Pechbonnieu et Montberon, entre Péchauriolle et Flourens, et ce malgré, dans ces trois derniers cas le rattachement ancien de l'annexe vicariale de la première communauté à l'église paroissiale de la seconde.

Le cas de Rouffiac est, de toute manière, le dernier exemple d'un démembrement opéré avant la Révolution, et, dès avant cet événement, des unités de peuplement apparemment distinctes au moyen âge avaient disparu, absorbées par des communautés voisines : les Tricheries par Seilh, Larramet par Tournefeuille, tandis qu'une communauté unique réunissait Drémil et Lafage, Novital et Viguerie, Pins et Justaret, et que Braqueville, Lacourtenourt, Lalande, la Mascote et Pouvourville étaient fondues depuis longtemps dans le gardiage de Toulouse.

Des quatre-vingt-neuf communautés d'habitants existantes en 1789, quelques-unes étaient vraiment minuscules, n'atteignant pas 100 hectares avec moins de 50 habitants. Lorsqu'il fallut y organiser les nouvelles municipalités instituées par l'Assemblée Constituante, on constata vite qu'il était impossible d'y trouver un citoyen apte à remplir correctement la fonction de maire. On procéda alors à quelques réunions : Mons absorba Clairac, tandis que Toulouse et Portet se partageaient Villeneuve dont la réunion au gardiage était décidée depuis 1782. Dans d'autres cas, des petites communautés s'unirent à deux ou trois dans le cadre de la paroisse qui les rassemblait déjà : Cayras, Gameville et Lantourville se groupèrent autour de leur unique église paroissiale dédiée à saint Orens pour former la commune de SAINT-ORENS DE GAMEVILLE, de même que Belbèze et la Cournaudrie autour de l'église de Saint-Jean de Kyrie Eleison pour constituer la commune de

<sup>(30)</sup> J. BELHOMME, "Fenouillet et Gagnac. Documents inédits concernant ces communautés", *Mem. Soc. archéologique Midi*, III (1836-37), pp. 337-377.

<sup>(31)</sup> Cf. L. DUTIL, *La Haute-Garonne, op. cit.*, T. II, p. 308.

Saint-Jean. L'idéologie anti-religieuse de l'an II substitua à ce dernier nom celui de L'UNION, beaucoup mieux choisi que bien des noms "républicains" d'alors, et qui a d'ailleurs subsisté. Enfin on fit disparaître les enclaves que le territoire de certaines communes intercalait dans celui d'une autre, vestiges probables d'anciennes transactions entre seigneurs : ainsi de Léguevin dans Brax, de Lacroix-Falgarde dans Clermont, de Verfeil entre Balma et Pin-Balma (enclave donnée à Pin-Balma), de Villeneuve-de-Cugnaux dans Frouzins.

### **Communautés et Paroisses sous l'Ancien Régime**

Ces deux communes nouvelles de Saint-Jean et Saint-Orens sont un exemple de la notion souvent répétée de l'identité des communes rurales actuelles avec les paroisses d'avant 1789. En fait, sur les soixante-douze paroisses qui existaient à cette date, soixante et une seulement recouvraient exactement le territoire d'une communauté d'habitants. Mais ailleurs les limites des deux circonscriptions divergent, surtout à l'est et au nord de Toulouse.

Sur la rive gauche de la Garonne et de l'Ariège, la coïncidence entre communautés d'habitants, paroisses et ensuite communes, est la règle générale : les ving-six communautés formaient vingt-quatre paroisses, les seules exceptions étant Villeneuve-de-Cugnaux rattachée à la paroisse Saint-Laurens de Cugnaux, et Villeneuve passée en 1775 de la paroisse Saint-Martin de Portet à la nouvelle paroisse de Saint-Simon dans le gardiage de Toulouse. Dans la vallée de l'Hers en amont de Toulouse, six communautés ne forment que cinq paroisses, Ramonville se partageant entre Saint-Agne (en partie étendue aussi dans le gardiage de Toulouse) et Saint-Séverin d'Auzeville.

Les complications se trouvent, d'une part dans les coteaux de la rive droite de la Garonne et de l'Ariège, d'autre part dans la plaine au nord de Toulouse, entre Garonne et Hers.

Dans cette dernière, seules Bruguières, Castelginest, Gratentour et Saint-Alban étaient intégralement communautés d'habitants et paroisses (ou annexes). La paroisse de Saint-Jory englobait Novital, tandis que Viguerie relevait de Saint-Jean de Lepsinsasse ; Fenouillet et Cagnac formaient l'unique paroisse de Saint-Médard dont l'église était à Fenouillet ; Aucamville et Croix-Bénite, après avoir relevé jusqu'en 1768 de la paroisse toulousaine de Saint-Sernin, appartenaient depuis à la nouvelle paroisse Sainte-Madeleine de Lalande (dans le gardiage de Toulouse) qui englobait aussi la moitié ouest de Fonbeauzard, dont la moitié est relevait de la paroisse Saint-Barthélemy de Launaguet.

Dans les coteaux, Saint-Jacques de Pechbonnieu desservait aussi Castillon-Tolosan et Labastide-Constance, Auzil relevait de Notre-Dame de Vieille-Toulouse ; Drémil et Lafage, réunis en une seule communauté dès le XVI<sup>e</sup> siècle, formaient aussi une paroisse unique dédiée à saint Pierre, avec peut-être un temps à Lafage une église annexe disparue avant 1789. À Justaret existait en 1215 une église dépendant de l'abbaye de Saint-Sernin, qui n'existe plus quand au XV<sup>e</sup> siècle apparaît la paroisse Sainte-Barbe de Pins identifiée à la communauté. Sur le territoire d'Eaunes, l'église paroissiale Saint-Florian de Louzic disparaît en 1503 et l'autel paroissial dédié à saint Léger est installé dans l'église abbatiale. Mais le maximum de complications se trouvait dans ce qui devait former en 1801 une partie des cantons Centre et Sud de Toulouse (situés en réalité à l'est de la ville). On y trouvait en effet en 1789 d'une part totalité ou partie de six paroisses ou annexes vicariales : Saint-Jean de Kyrie Eleison, Saint-Martin de Beauville, Saint-Martial, Saint-Pierre ès Liens, Sainte-Quitterie et Saint-Sernin de Mons ; et d'autre part neuf communautés d'habitants : Balma, Beaupuy, Belvèze, Clairac, la

Cournaudrie, Mondouzil, Mons, Montrabe et Pin-Balma, plus un fragment du consulat de Verfeil enclavé entre Balma et Pin-Balma. Mais, tandis que la partie sud du consulat de Balma formait à elle seule l'annexe de Saint-Martin de Beauville (devenu depuis Lasbordes), la partie nord de ce même consulat relevait de Saint-Pierre ès Liens de Pin-Balma avec Clairac, l'enclave de Verfeil, le tiers sud-ouest de Montrabe, le quartier de Gramont dans le gardiage de Toulouse, la partie de Belvèze située au sud de la Sausse et le domaine de Fajolle à Mons. Le reste du territoire de la communauté de Mons se partageait d'autre part entre Saint-Sernin de Mons et son annexe de Sainte-Quitterie qui débordait sur Lavalette. La paroisse de Saint-Martial, dont l'église était à Mondouzil, desservait, outre Mondouzil, Beaupuy et le tiers sud-est de Montrabe ; enfin la paroisse Saint-Jean de Kyrie Eleison couvrait la Cournaudrie, la presque totalité de Belbèze et la partie de Montrabe située au nord de la Sausse. Seules Drémil-Lafage, Flourens, Montauriol, Péchauriolle et Quint réunissaient dans les mêmes limites paroisse et communauté d'habitants<sup>(32)</sup>. Faut-il, pour expliquer ces disparités, imaginer l'hypothèse de deux épisodes de peuplement, séparés par une période d'abandon au moins partiel ? Du premier épisode daterait le découpage paroissial qui s'est organisé en France aux IXe et Xe siècles, le second correspondant à l'apparition aux XIIIe et XIVe siècles d'une bonne partie des communautés d'habitants, tant dans les coteaux qu'au nord de Toulouse. Le hiatus pourrait provenir de la Croisade Albigeoise qui fit disparaître en tous cas plusieurs lieux habités dans la périphérie immédiate de Toulouse<sup>(33)</sup>. Mais on manque de textes pour étayer ces suppositions.

---

<sup>(32)</sup> Pour toutes ces particularités, cf. DUTIL, *La Haute-Garonne, op. cit.* ; B. FAUCHER, *Répertoire numérique des sous-séries IV E et V E* [Table alphabétique des Communes, Paroisses et Annexes, pp. 83-118], et aussi M. MILHAUD, "Saint-Pierre du Pin lès Balma", *Rev. historique Toulouse*, II-VI (1915-19), pp. 149-160, et les monographies communales conservées aux Archives de la Haute-Garonne.

<sup>(33)</sup> J. LAFFORGUE, *La Grande Lande et Croix-Daurade*, Toulouse, 1910. Cf. la note n° 4.

**Annexe I**

**Tableau des Communautés (1789)**

<b>LANGUEDOC</b>		<b>Diocèse civil de Toulouse (hors Viguerie)</b>
<b>Viguerie de Toulouse <sup>(1)</sup></b>	Lespinasse	Aureville
Aucamville	Mervilla	Belberaud
Aussonne	Mondouzil	Clermont
Auzeville	Mons	Corronsac
Auzielle	Montauriol	Goyrans
Auzil	Montberon	Labarthe
Balma	Montrabe	Labastide-St-Sernin
Bauzelle	Novital-Viguerie	Pompertuzat
Beaupuy	Péchauriolle	Rebigue
Belbèze	Péchabou	Saint-Jory
Blagnac	Pechbonnieu	Villate
Bruguières	Pechbusque	<b>GASCOGNE</b>
Castanet	Pibrac	<b>Élection de Comminges</b>
Castelginest	Pin-Balma	Eaunes
Castelmaurou	Pinsaguel	Frouzins
Castillon-Tolosan	Plaisance	Pins-Justaret
Cayras	Portet	Roques
Clairac	Quint	Roquettes
Colomiers	Ramonville	Saubens
Cornebarrieu	Rouffiac	<b>Élection de Rivière- Verdun</b>
la Cournaudric	Saint-Agne	Seysses
Croix-Bénite	Saint-Alban	<b>Élection de Lomagne</b>
Cugnaux	Saint-Geniès	Brax
Drémil-Lafage	Saint-Loup	Léguevin
Escalquens	la Salvetat	Mondonville
Fenouillet	Seilh	
Flourens	Tournefeuille	
Fonbeauzard	Vieille-Toulouse	
le Fossat	Vigoulet	
Gagnac	Villeneuve-de-Cugnaux	
Gameville	Villeneuve	
Gratentour		
Labastide-Constance		
Labège		
Lacroix-Falgarde		
Lantourville		
Lapeyrouse		
Launaguet		

(1) La Viguerie de Toulouse comprenait, en 1789, en sus des soixante et onze communautés ci-dessus, Aigrefeuille, Lauzerville et Lavalette, qui, moins marquées par les phénomènes de banlieue, n'ont pas été retenues dans les deux aires formant la banlieue proche.

## Annexe II

### Tableau des Communes (1998)

#### **Canton de Blagnac**

Bauzelle  
Blagnac  
Cornebarrieu  
Mondonville

#### **Canton de Castanet**

Aureville  
Auzeville-Tolosane  
Auzielle  
Castanet-Tolosan  
Clermont-le-Fort  
Goyrans  
Labège  
Lacroix-Falgarde  
Mervilla  
Péchabou  
Pechbusque  
Rebigue  
Saint-Orens-de-Gameville  
Vieille-Toulouse  
Vigoulet-Auzil

#### **Canton de Fronton**

Bruguières  
Gratentour  
Labastide-St-Sernin  
Lespinasse  
Saint-Jory

#### **Canton de Grenade**

Aussonne  
Seilh

#### **Canton de Léguevin**

Brax  
Léguevin  
Pibrac  
Plaisance-du-Touch  
la Salvetat-St-Gilles

#### **Canton de Montastruc**

Lapeyrouse-Fossat

#### **Canton de Montgiscard**

Belberaud  
Corronsac  
Escalquens  
Pompertuzat

#### **Canton de Muret**

Frouzins  
Seysse  
(Muret exclu)

#### **Canton de Portet**

Eaunes  
Labarthe-sur-Lèze  
Pinsaguel  
Pins-Justaret  
Portet-sur-Garonne  
Roques-sur-Garonne  
Roquettes  
Saubens  
Villate

#### **Canton de Toulouse VIII**

Balma  
Beaupuy  
Drémil-Lafage  
Flourens  
Mondouzil  
Mons  
Montrabe  
Pin-Balma  
Quint

#### **Canton de Toulouse X**

Ramonville-St-Agne

#### **Canton de Toulouse XIII**

Colomiers

#### **Canton de Toulouse XIV**

Aucamville  
Castelginest  
Fenuillet  
Fonbeauzard  
Gagnac-sur-Garonne  
Launaguet  
Saint-Alban

#### **Canton de Toulouse XV**

Castelmaurou  
Montberon  
Pechbonnieu  
Rouffiac-Tolosan  
Saint-Geniès-Bellevue  
Saint-Jean  
Saint-Loup-Cammas  
L'Union

#### **Canton de Tournefeuille**

Cugnaux  
Tournefeuille  
Villeneuve-Tolosane



# PAROISSES - 1789

- - - - - Limites du Gardiége de Toulouse  
 et du Comulat de Muret  
 ······ Limites paroissiales  
 † Eglises paroissiales  
 ♂ Annexes vicariales  
 Les paroisses indiquées par un Commu-  
 nauté d'Habitants sont désignées par  
 leur initiale; les autres le sont par  
 le nom de leur titulaire  
 0 1 2 3 4 5 10  
 Echelle Kilométrique



